

DEMANDE DE RECHERCHE DE *SALMONELLA* et *MYCOPLASMA* EN ELEVAGE GALLUS FILIERE PONTE ŒUFS DE CONSOMMATION

(en application des textes réglementaires)

SITES POUR ANALYSES ACCREDITÉES*

	Châteaubourg	Arzacq-Arraziguet	Secondigny	Labofarm - Loudéac	Labofarm - Ploumagoar
Recherche Salmonella NF U47-100 et variante, NF U47-101	✓	✓	✓	✓	✓
ARL mycoplasmes NF U47-012 février 2009 annulée	✓	✓	✓	✓	
ARL Salmonella NF U 47-034	✓	✓	✓	✓	

DONNEES ADMINISTRATIVES
LIEU DE PRELEVEMENT : NOM - Prénom : Adresse : CP : Commune : Si site administratif différent du lieu de prélèvement : Tel : ... N° INUAUV : N°EDE / SIRET : Bâtiment : Réf. client : ... Groupement : ... Vétérinaire sanitaire : ...
Nom du préleveur : ... Nom du technicien : ... Date de prélèvement : ...
FACTURATION : NOM - Prénom : Adresse : CP : Commune :
TRANSMISSION DES RESULTATS : (Pour la transmission des résultats par e-mail, une convention de preuve signée est obligatoire) ☐ Eleveur ☐ Vétérinaire : ☐ DDCCSP/DDPP : département : ... ☐ Groupement ☐ Autre :

DONNEES TECHNIQUES
MOTIF DE LA DEMANDE : ☐ Arrêtés Salmonelles : autocontrôles réglementaires (arrêté en vigueur) ☐ Echanges intracommunautaires / Export (arrêtés en vigueur) ☐ Contrôle interne en cours de production Type ☐ Future Pondeuse Œuf Consommation production ☐ Pondeuse Œuf Consommation : Espèce : ☒ Poule
Âge des animaux :
Couvoir d'origine :
n° de lot : Nombre d'animaux :
Vaccins effectués (hors vaccin salmonella) : ...
Âges de vaccination :
VACCINATION SALMONELLE → A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT 1- Lot vacciné ☐ Oui ☐ Non 2- Vaccin vivant ☐ Oui ☐ Non 3- Nom du vaccin ☐ CEVA SALMOVAC ☐ AVIPRO SALMONELLA DUO ☐ AVIPRO SALMONELLA VAC E ☐ AUTRES (préciser le nom) : 4 – Date dernière vaccination : ____/____/____
Nom du demandeur : ...
Signature du demandeur :
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Analyses : au verso

Le client doit s'assurer qu'il détient la dernière version en vigueur du présent document.

* : Bio Chêne Vert est accrédité Cofrac Essais, sous les numéros 1-6172 : site de Châteaubourg, 1-5528 : site d'Arzacq-Arraziguet, 1-6173 : site de Secondigny, 1-7231 : Labofarm-site de Loudéac et 1-7232 : site de Ploumagoar (liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr)

**Le fait pour le client de passer commande ou de transmettre des échantillons à BIO CHÊNE VERT vaut commande et implique l'acceptation des conditions générales de prestation/vente et d'avoir pris connaissance des modalités de prélèvement. Le laboratoire n'est pas responsable du prélèvement.

7.1E8-6 – v10 – 28/05/2026–PRO
Ap: 29/06/2026.

RECHERCHES SALMONELLES : Arrêté du 27 février 2023 modifié					
	Age réglementaire	☐ SOL	☐ VOLIERES OU CAILLEBOTIS AVEC TAPIS A DEJECTION OU RACLOIRS	☐ CAGE	Recherches (norme NF U47-100)
Type et nombre de prélèvements prévus					
FUTURES PONDEUSES ŒUFS DE CONSO.	☐ 1 jour	5 fonds de boîtes + 5 fonds de boîtes pour conservation			SE, STm, SK *
	☐ 4 semaines		☐ 2 chiff. tapis (1 éch.) + 1 paire pédichiff (1 éch.) + 2 chiff. Environnement (2 éch.) Ou ☐ 1 pot de 150g de fientes mini (1 éch.) + 1 paire pédichiff (1 éch.) + 2 chiff. Environnement (2 éch.)	☐ 2 chiff. Tapis fientes (2 éch.) +1 chiff. fonds de cage (1 éch.) +1 chiff. Environnement (1 éch.)	SE, STm, SK *
	☐ 2 sem. avant transfert ou entrée en ponte	☐ 2 paires pédichiffs (2 éch.) + 2 chiff. (2 éch.)			Toutes <i>Salmonella</i> (avant transfert)
PONDEUSES ŒUFS DE CONSO NON VACCINEES OU SECONDE PONTE	☐ 4 semaines après mise en place et 24 sem. max Ou la semaine de l'entrée en 2 ^{ème} ponte	☐ 2 paires pédichiffs (1 éch.) + X*** chiff. Environnement (X éch.)	☐ 1 paire pédichiff + 2 chiff. tapis fiente (1 éch. possible) + X*** chiff. Environnement (X éch.)	☐ 2 pots de 150g de fientes mini (1 éch.) + X*** chiff. Environnement (X éch.) OU ☐ 4 chiff. Tapis (1 éch.) + X*** chiff. Environnement (X éch.)	SE, STm, SK*
	☐ toutes les 15 sem. Age :semaines				
REFORME NON VACCINEES	avant réforme : ☐ max 6 sem. (sol) ☐ max 10 sem. (volières et cages) Age :semaines				Toutes <i>Salmonella</i> (avant réforme)
PONDEUSES ŒUFS DE CONSO VACCINEES SE ET ST	☐ 4 semaines après mise en place et 24 semaines au plus tard	Si n < 1000 poules : ☐ 2 paires pédichiff (= 1 éch.) Si n = 1000 à 50 000 poules : ☐ 2 paires pédichiff (= 2 éch.)	Si n < 1000 poules : ☐ 1 paire pédichiff + 2 chiff. tapis fientes (= 1 éch.) Si n = 1000 à 50 000 poules : ☐ 1 paire pédichiff (=1 éch.) +1 pot à fientes de 150g (=1 éch.) Ou ☐ 1 paire pédichiff (=1 éch.) +2 chiff Tapis fientes (= 1 éch.)	Si n < 1000 poules : ☐ 2 pots de 150g de fientes (=1 éch.) Ou ☐ 4 chiff. tapis (=1 éch.) si n = 1000 à 50 000 poules : ☐ 4 pots de 150g de fientes (=2 éch.) Ou ☐ 8 chiff tapis (= 2éch.de 4)	SE, STm, SK*
	☐ toutes les 15 semaines Age :semaines				
REFORME VACCINEES SE ET ST	avant réforme : ☐ 6 sem. (sol) ☐ 10 sem.(volières et cages) Age :semaines	Si n > 50 000 poules : ☐ 3 paires pédichiffs (=3 éch.)	Si n > 50 000 poules : ☐ 2 paires de pédichiff (=2 éch.) +1 pot à fientes de 150g (=1 éch.) Ou ☐ 2 paires de pédichiff (=2 éch.) + 2 chiff Tapis fientes (= 1 éch.)	si n > 50 000 poules : ☐ 6 pots de 150g de fientes (=3 éch.) Ou ☐ 12 chiff tapis (= 3éch.de 4)	Toutes <i>Salmonella</i> (avant réforme)

* SE : Salmonella Enteritidis, STm : Salmonella Typhimurium, Sk : Salmonella Kentucky

** : X = 0 pour effectif ≤ 1 000 - X=1 pour effectif de 1 001 à 20 000 - X=2 pour effectif de 20 001 à 50 000 - X=3 pour effectif de 50 001 à 80 000 - X=4 pour effectif > 80 000

ANALYSES BACTERIOLOGIQUES : contrôles internes				
Type prélèvement	Pédichiff	Chiff. sans neutralisant	Chiff. avec neutralisant	Autre : ...
Nbre prélèvements	...	...	...	...
Recherches (norme NF U47-100)	☐ SE, STm, SK* ☐ toutes <i>Salmonella</i> ☐ autre : ...	☐ SE, STm, SK* ☐ toutes <i>Salmonella</i> ☐ autre : ...	☐ SE, STm, SK* ☐ toutes <i>Salmonella</i> ☐ autre : ...	☐ SE, STm, SK* ☐ toutes <i>Salmonella</i> ☐ autre : ...

* SE : Salmonella Enteritidis, STm : Salmonella Typhimurium, Sk : Salmonella Kentucky,

ANALYSES SEROLOGIQUES : contrôles internes			
Nbre prélèvements	...	...	...
Recherches normes NF U47-012 (version 02 /2009 annulée#)(mycoplasmes) et NF U47-034 (SGP)	Mg	Ms	SGP

: Annulation de la norme du fait de l'absence d'un consensus sur l'existence d'un effet de prozone pouvant provoquer un défaut de sensibilité de la méthode.)

Analyse d'eau : voir la demande d'analyse correspondante

Le client doit s'assurer qu'il détient la dernière version en vigueur du présent document.

* : Bio Chêne Vert est accrédité Cofrac Essais, sous les numéros 1-6172 : site de Châteaubourg, 1-5528 : site d'Arzacq-Arraziguet, 1-6173 : site de Secondigny, 1-7231 : Labofarm-site de Loudéac et 1-7232 : site de Ploumagoar (liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr)

7.1E8-6 – v10 – 28/05/2026–PRO
Ap: 29/06/2026.

**Le fait pour le client de passer commande ou de transmettre des échantillons à BIO CHÊNE VERT vaut commande et implique l'acceptation des conditions générales de prestation/vente et d'avoir pris connaissance des modalités de prélèvement. Le laboratoire n'est pas responsable du prélèvement.